Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 93 (1984)

Heft: 6

Rubrik: Pêle-mêle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PELE-MÊLE

Une nomination

De gauche à droite: le Professeur Hans Haug, ancien président de la Croix-Rouge suisse, et Jean-Paul Buensod, vice-président de la CRS. Me J.-P. Buensod a été nommé président de l'Institut Henry Dunant, à Genève, pour une période de deux ans. Il succède à cette fonction à M. Enrique de la Mata, président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et président de la Croix-Rouge espanole.

M^e J.-P. Buensod est avocat et fut en son temps maire de Genève





Rendez-vous avec le CICR

L'événement du mois

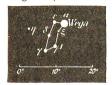
Le 65° Comptoir suisse, qui se déroule à Lausanne du 8 au 23 septembre, a invité un hôte d'honneur tout particulier: pour la première fois, le Comité international de la Croix-Rouge sera représenté à cette manifestation par ses délégués. Le CICR veut familiariser le peuple suisse avec ses activités dans le monde. Car c'est le soutien du peuple suisse qui, pour une grande part, permet cette action.

La légende de Véga et Altaïr

Selon une vieille légende sino-japonaise, la brillante Véga est une princesse.

Son sévère père lui avait ordonné de filer et de tisser avec constance. Mais elle tomba amoureuse du simple berger Altaïr et oublia son travail.

Très en colère, le père de Véga sépara les deux amou-



reux en faisant jaillir une rivière dans la voûte céleste. Dès lors ils ne peuvent plus se rencontrer qu'une fois par année lorsque toutes les pies de la terre s'envolent vers le ciel pour y former un pont tout bruissant de battement d'ailes au-dessus de la crevasse. Ce pont est la Voie lactée.

Véga se La lumineuse trouve exactement au centre de la carte céleste qui vous a été adressée en février dernier. A sa droite, on distingue la Voie lactée. Dans le ciel sombre, vous la voyez au zénith, au-dessus de votre tête. A la gauche de la Voie lactée brille Altaïr. Au moyen de sa longue lunette, construite d'après un modèle hollandais, le philosophe, physicien, mathématicien et astronome Galileo Galilée (1564-1642) découvrit ce que chaque profane peut aujourd'hui observer mieux encore que lui avec une paire de jumelles, soit qu'à côté de l'anneau de Saturne, la Voie lactée est constituée d'une infinité d'étoiles.

Dans la nuit du 18 au 19 septembre prochain, la voûte céleste correspondra exactement à l'image de notre carte céleste. A cette époque, la lune a perdu de son éclat, ce

qui permet de mieux observer les étoiles.

A l'intention de ceux qui auront peut-être égaré le bulletin de versement joint à l'époque à la carte céleste, nous annexons ici un nouveau «bulletin vert». L'argent versé revient à la Croix-Rouge suisse à laquelle incombent de nombreuses tâches, qui vont de la diffusion de cours destinés à la population, à la formation professionnelle du personnel soignant, du Service de la Croix-Rouge au travail social.

Nous avons encore une réserve de cartes célestes qui peuvent être commandées à la rédaction.

ATTENTION!

Dans la nuit du 18/19 septembre prochain, la lune en perdant de son éclat fera apparaître la voie lactée dans toute sa splendeur. Il vous suffira d'une simple paire de jumelles pour pouvoir l'observer. C'est également cette nuit-là que la voûte céleste correspondra exactement à l'image de notre carte céleste, que nous vous avons fait parvenir en février.

Actio - L'action

Actio, la revue du Mieux-Vivre, paraît désormais en lieu et place de l'ancienne revue «La Croix-Rouge Suisse» Dans sa nouvelle conception, notre périodique entend améliorer l'information des sections Croix-Rouge et de leurs membres et intensifier nos contacts réciproques.

Pour que s'instaure un véritable dialogue, nous avons prévu d'offrir à nos sections plusieurs possibilités de faire entendre leur voix. Des détails à ce sujet sont donnés dans le bulletin annexé «Contact».

Bien qu'Action offre à ses lecteurs un plus large éventail de rubriques, le prix de l'abonnement ne sera momentanément pas augmenté pour les anciens et fidèles lecteurs et lectrices de notre revue. Jusqu'à fin 1985, il demeurera fixé à Fr. 22.- par année, pour 10 numéros au lieu de 8. Au cours d'une période de lancement, qui s'étendra de septembre à décembre 1984, les nouveaux

abonnés bénéficieront même tarif. Pourquoi ne pas profiter de ce prix de faveur pour offrir un abonnement-cadeau à Actio à vos amis et connaissances?

Nous ferons parvenir avec plaisir à l'examen des exemplaires gratuits d'Actio, à commander au moyen du coupon figurant à la page 6. Le coût abonnements annuels des souscrits après le 31 décembre 1984 s'élèvera à Fr. 32.-.

Niklaus Tschannen